

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-1162 du 18/09/2023**

Délégation de signature du 18 septembre 2023

DÉLÉGATION DE SIGNATURE – DIRECTION NATIONALE DES VÉRIFICATIONS DE SITUATIONS FISCALES

**Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales**

### **RÉSUMÉ**

Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal.

Conciliateur et conciliateur adjoint.

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFIP-RHO-23-1107 du 01/09/2023

L'administrateur de l'État du 2<sup>ème</sup> grade, chargé de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales ;  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;  
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;  
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction générale des Finances publiques ;  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;  
Vu la décision du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et du 1<sup>er</sup> septembre 2023 désignant respectivement Madame Chantal THIBAUT, conciliatrice fiscale et Madame Nadia LEGROS, conciliatrice fiscale adjointe.

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Madame Chantal THIBAUT, administratrice de l'État, conciliatrice fiscale, et à Madame Nadia LEGROS, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale adjointe, à l'effet de se prononcer sur les demandes des usagers tendant à la révision d'une décision prise par un service de la direction dans les limites et conditions suivantes :

- décisions contentieuses ou gracieuses, sans autres limites que celles fixées pour ma propre compétence.

**Article 2**

La présente délégation sera publiée au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DU 2<sup>E</sup> GRADE

STÉPHANE CRÉANGE

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756